

Portrait

Abdellatif Ouammou, conseiller PPS à la deuxième Chambre

Fils de fkih, militant des droits de l'homme et... communiste dans l'âme

A l'âge de 19 ans, alors qu'il était encore étudiant, il prend part, à Fès, aux manifestations de mars 1965.

Le procès d'Ali Yata, en 1969, décidera de sa future carrière politique.

Il rejoint le PLS (devenu PPS) qu'il ne quittera plus.

Il fait partie des fondateurs de l'AMDH et de l'OMDH et préside aux destinées de la commune de Tiznit.

Abdellatif Ouammou est l'un des rares politiques à avoir fait, très tôt, le saut numérique. Pour être en contact permanent avec ses électeurs, il a créé son propre site internet. Il avait, sans doute compris, bien avant ce 20 février, que les appels au changement devaient certainement venir du monde virtuel.

Ouammou est aussi l'un des tout aussi rares politiques à avoir eu le courage de déclarer publiquement son patrimoine, bien avant que la loi sur la déclaration du patrimoine des élus et hauts responsables ne soit entrée en vigueur. Ceux qui ont connu ce descendant d'une famille de notables, fils de fkih doublé d'un cadî, ne s'en étonnent pas. Natif de la petite ville de Tiznit, dans le sud, le 25 février 1946, il a d'abord effectué ses études primaires dans sa ville natale avant de se rendre à Taroudant où il a poursuivi ses études secondaires à l'Institut islamique. Il finira son parcours scolaire à Fès, où il décroche, en 1966, son baccalauréat en lettres dans un lycée relevant de l'université Al Qaraouiyine. C'est dans la capitale spirituelle du Maroc que le jeune Ouammou va tâter, pour la première fois, à la politique. L'onde de choc des événements de 1965 de Casablanca a touché plusieurs villes et presque partout au Maroc des lycéens et étudiants ont fait écho aux manifestations de la métropole. Ouammou était de la partie. Une année plus tard, à Rabat, où il s'inscrit à

la faculté de droit, il ne reste pas indifférent au chant des sirènes de l'UNEM. Il adhère avec enthousiasme à toutes les activités du syndicat étudiant. Activités qu'il devait naturellement continuer, plus tard, dans un parti politique.

Mais, contrairement à ses nombreux collègues qui ont choisi d'intégrer l'UNFP ou des organisations d'extrême gauche, lui, c'est le Parti de libération et du socialisme (PLS), héritier du Parti communiste marocain et ancêtre de l'actuel PPS, qui l'attire. Deux incidents ont guidé ce choix. Ouammou s'en souvient encore. « C'était lors d'une réunion d'une cellule de l'UNEM, Mohamed Lakhassasi (actuel dirigeant de l'USFP) dirigeait les débats. J'ai levé ma main pour prendre la parole, il me l'a refusée. C'est là que j'ai décidé que ma place n'est pas dans un espace où je serais interdit de parole. » C'était en 1968, le deuxième déclic viendra l'année suivante. En 1969, feu Ali Yata et deux de ses compagnons, Ismail Alaoui et Mohamed Chouaib Rifi, se sont vu intenter un procès pour constitution d'un parti interdit. En réalité, c'était pour avoir participé à la Conférence des partis communistes et ouvriers tenue à Moscou en juin 1969.

Alors étudiant en droit, Ouammou et d'autres camarades d'études ont décidé de contribuer, à leur niveau, à la défense des dirigeants du PLS. « Nous nous occupons des copies des PV et des travaux de traduction, .. bref, des menus travaux de militants activistes. Pour moi, ce procès était une injustice envers Ali Yata et j'ai tout de suite sympathisé avec son parti, le PLS », se rappelle-t-il. Le parti a d'ailleurs été interdit au cours de la même année.

Avocat d'affaires, il se consacre
néanmoins aux procès politiques

Ouammou, lui, décide de plier bagage et de mettre le cap sur Paris. Il s'en va préparer un DES en droit des affaires à l'université Paris II. Entretemps, il passera son examen du barreau en 1972. En 1974, fraîchement diplômé, il rentre définitivement au Maroc et ouvre son cabinet d'avocat d'affaires à Agadir, où il a décidé de s'installer, à seulement 90 km de sa ville natale. Car sa ville n'est en effet jamais loin de ses préoccupations. C'est auprès des siens qu'il tente, en effet, sa première (et néanmoins décevante) expérience électorale. C'était en 1976, le PLS est légalisé depuis 1974, mais prend une nouvelle appellation, le PPS, et Ouammou décide de se présenter aux élections communales sous sa bannière à Kasbat Ouammou, à Tiznit. Candidat unique, il n'a pourtant pas réussi à décrocher son siège d' élu communal. Les autorités ont annulé le scrutin et imposé une autre personne à sa place. « j'ai été invité à ne pas me présenter de nouveau. On m'a fait comprendre qu'il y allait de ma vie », confie-t-il. Cet incident devait l'orienter vers un autre champ de bataille, les droits de l'homme. C'est ainsi qu'avec d'autres militants du PPS et de l'USFP il décide de créer l'AMDH, en octobre 1979. Il quittera l'organisation près d'une décennie plus tard pour se lancer dans une expérience similaire. Il sera parmi les membres fondateurs de l'OMDH. De même qu'il est membre d'autres organisations comme l'Union internationale des avocats (UIA) et l'Association internationale des barreaux (IBA). Mais ceci ne l'empêchera pas de s'intéresser à ses proches à travers son association Bani, qui apporte son appui aux établissements de santé de la ville.

Avocat et militant des droits de l'homme, Ouammou a été associé à la défense des accusés de la majorité des procès politiques de ces années difficiles. Parallèlement, son engagement dans le parti va être couronné, en 1995, par son élection au comité central, puis au bureau politique. Mais ce n'est qu'en 1997, alors que le Maroc venait d'entamer une large ouverture politique, qu'il décide de renouer de nouveau avec les urnes. Il se présente dans sa ville natale et sera élu député. Il tente l'expérience cinq ans plus tard, mais sans succès. L'année suivante, il se présente aux communales de 2003 qu'il remporte haut la main. C'est depuis cette date qu'il est aussi président de la commune de Tiznit. La même année, il sera élu conseiller à la deuxième Chambre et deviendra président de groupe avant de passer le témoin, en octobre dernier, à un autre camarade.

Aujourd'hui, c'est sa ville natale qui accapare toute son attention. Avec des militants associatifs, il a réussi à lui donner une dimension outre-Atlantique. Un accord de jumelage devrait être finalisé en mai prochain avec Somerville, une petite ville de l'Etat de Massachusetts, aux USA .

TAHAR ABOU EL FARAH
LA VIE ECO Vendredi 4 mars 2011